

Au Conseil communal de Cheseaux-sur-Lausanne

RAPPORT DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'ÉTUDE DU PREAVIS NO 08/2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseiller(ères) communaux,

La commission constituée par :

Madame Annick Peguiron, 1<sup>er</sup> membre

Veronica Sanchis Saugy

Loïc Bornoz

Christophe Briguet

Schoenholzer Caroline

s'est réunie le jeudi 19 mai 2002, à 20h00, dans les locaux de la commune.

Lors de cette séance, Monsieur Etienne Fleury, Syndic, et Madame Giusy Sicuro, Conseillère municipale, nous ont présenté le détail du préavis demandant le crédit pour les aménagements de mobilités relatifs au PPA « Le Pâquis ». Ils ont répondu aux questions posées.

A noter également la présence du Président du Conseil communal, Thierry Auberson, pour la partie présentation du préavis.

La commission des finances s'est réunie le mardi 17 mai 2022 en présences du Syndic et de la Conseillère municipale.

Nous les remercions pour leur disponibilité, ainsi que pour les précisions et explications détaillées qu'ils nous ont données.

La commission a ensuite délibéré et préparé ce rapport qui a été finalisé par courriel.

Le PPA prévoit la création de liaisons piétonnières obligatoires qui doivent être garantie dans la continuité et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La Municipalité a également informé la commission lors de la séance que les propriétaires fonciers participeront aux travaux d'aménagement des chemins piétonniers de l'aire de la place de jeux et de l'aire parc public. Cette participation s'élève à environ CHF 220'000.00, ceci après déduction des travaux non liés à la convention signée par tous les propriétaires et déduction faite de la part communale en tant que propriétaire de la parcelle mise à disposition en DDP (droit distinct et permanent) de la Fondation Equitim. Le montant cité ci-dessus a été confirmé par courriel.

**En conclusion**, la commission, à l'unanimité, propose au Conseil communal d'accepter le préavis 08/2022, soit :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 555'000.00 pour les aménagements de mobilité relatifs au PPA « Le Pâquis
- D'amortir cet investissement sur une période de 30 ans dès 2023.
- D'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché.

Les membres de la commission :

  
Annick Peguiron, 1<sup>er</sup> membre et rapportrice

Loïc Borno,

Christophe Briguet,

Veronica Sanchis Saugy

et Caroline Schoenholzer